



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 septembre 2010

CESSION D'UNE PARCELLE RUE DES PRES DU  
PAIRE A LA SEMIE - VERSEMENT D'UNE  
SUBVENTION POUR SURCHARGE FONCIERE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
28 septembre 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Annick DEFAYE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**URBANISME ET FONCIER**

**CESSION D'UNE PARCELLE RUE DES PRES DU PAIRE A LA  
SEMIE - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR SURCHARGE  
FONCIERE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville a cédé à la SEMIE, par délibération du 18 janvier 2010, un terrain sis rue des Prés du Pairé (ES n° 2) au prix de 153.000 €, en vue de la construction de logements sociaux.

Cependant ce terrain, compte-tenu de sa nature, engendre des investissements supérieurs à ceux normalement attendus en raison de plusieurs facteurs à prendre en compte :

- surcoût lié à la mise en état du terrain : défrichage et abattage d'arbres ;
- inondabilité et donc inconstructibilité d'une partie de la parcelle (ruisseau de Romagné bordant un côté) sur environ 25 % de la superficie, abaissant de fait la densité de l'opération projetée donc amenuisant sa rentabilité ;
- surcoût lié aux fondations spéciales eu égard à la mauvaise portance du sol.

En raison de ces contraintes et afin de permettre l'équilibre de son opération, une subvention de 50.148 € est indispensable à la SEMIE en vue de la réalisation de son opération de 18 logements sociaux respectant les normes nouvelles B.B.C. (bâtiment basse consommation énergétique).

La dépense sera inscrite au budget et pourra le cas échéant faire l'objet d'une DM au budget principal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le versement à la SEMIE d'une subvention de 50.148 € pour surcharge foncière liée à l'opération de 18 logements sociaux, rue des Prés du Pairé.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**